

**Syndicat  
Énergies  
Zone  
Est  
Oise**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 14 janvier 2014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

| Nombre de membres             |             |                         |
|-------------------------------|-------------|-------------------------|
| Composant le Conseil Syndical | En exercice | Présents ou représentés |
| 18                            | 18          | 18                      |

Date de la convocation :  
Le 7 janvier 2014

Date d'affichage

Objet de la délibération :  
**Constitution des  
commissions finances et  
travaux**

L'an deux mille quatorze, le quatorze janvier.

À 18h30, le conseil syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques POTELLE.

**Présents :**

Monsieur POTELLE Jean-Jacques, Mesdames HENNION Patricia et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BOILET Daniel, CARVALHO Patrice, CZYZ Alain, DEFOOR Bernard, FERREIRA Olivier, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, KOROLOFF Ludovic, LEBOEUF Jean-Pierre, TASSIN Jackie.

**Secrétaire :**

Madame Corinne TROUVAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22,

Monsieur le Président explique que les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante et qu'elles sont présidées de droit par le Président.

Monsieur le Président propose de créer une commission pour le domaine des finances et une autre pour celui des travaux.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide de créer une commission « Finances » et une commission « Travaux »

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide de fixer la composition de ces commissions comme suit :

**Article 1 :** La commission finances, présidée par M le Président est composée de : Mesdames HENNION Patricia et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BOILET Daniel, CARVALHO Patrice, CZYZ Alain, DEFOOR Bernard, FERREIRA Olivier, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, KOROLOFF Ludovic, LEBOEUF Jean-Pierre et TASSIN Jackie.

**Article 2 :** La commission travaux, présidée par M le Président est composée de : Mesdames HENNION Patricia et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BOILET Daniel, CARVALHO Patrice, CZYZ Alain, DEFOOR Bernard, FERREIRA Olivier, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, KOROLOFF Ludovic, LEBOEUF Jean-Pierre et TASSIN Jackie.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire par le Président  
compte tenu de la

Réception en Sous-Préfecture

le 24/1/2014

Publication le 29/01/2014

Le Président,



**DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

**LE 24 JAN. 2014**

Le Président,  
Jean-Jacques POTELLE

